

Assemblée des Délégués de l'ACV

jeudi 27 avril 2023 • 19:30 - 21:00 | Bossonnens, salle polyvalente

Participants

Présents François Genoud, Pierre-Alain Perroud, Charles Ducrot, André Droux, Joëlle Ducotterd, Nathalie Fragnière, Yolande Cochard, ainsi que les délégués-ées et invités-ées selon liste

1 Ouverture de l'AD

1.1 Accueil - Salutations - Constitution de l'Assemblée - Nomination des scrutateurs

M. François Genoud, Président de l'Assemblée des Délégués de l'ACV, ouvre cette assemblée à 19h30 et procède aux salutations d'usage, y compris les représentants de la presse.

Il prie l'Assemblée de bien vouloir excuser les personnes mentionnées sur la liste. Les listes de présence sont à disposition sur demande et jointes à l'original du procès-verbal.

Le Président remercie la commune de Bossonnens qui nous accueille ce soir. La parole est donnée à sa syndique, Mme Anne-Lyse Menoud, pour quelques mots de bienvenue. C'est avec un très grand plaisir que la Commune de Bossonnens reçoit l'Assemblée des délégués de l'ACV. Un apéritif est offert aux personnes présentes en fin d'assemblée.

M. Genoud reprenant la présidence de cette assemblée conformément aux nouveaux statuts, il en profite pour saluer ses prédécesseurs MM. Charles Ducrot et Rolf Scheuner qui ont œuvré ses dernières années.

Il souhaite également la bienvenue à la nouvelle équipe de l'ACV, soit M. André Droux, manager, Mme Joëlle Ducotterd, responsable de l'administration, Mme Yolande Cochard, comptable, qui ont rejoint en début d'année Mme Nathalie Fragnière, secrétaire. Il rappelle également que la présidence de l'organe exécutif a été reprise par M. Charles Ducrot et la vice-présidence par M. Jean-Claude Bongard. Ces derniers succèdent à M. Gérard Buchs et Mme Anne-Lyse Menoud qui terminent leur mandat à la fin juin.

Au niveau de la constitution de l'assemblée, **les 9 communes sont présentes. Le nombre de voix est de 41, ce qui porte la majorité à 21 voix.** MM. François Pilloud et Thierry Bavaud sont nommés scrutateurs.

La convocation a été adressée le 6 avril 2023 à chaque délégué-e. Une correction y est apportée au pt 4; il s'agit du budget d'investissements 2023 et non 2022. Aucune autre remarque n'étant formulée, **la convocation et l'ordre du jour sont acceptés. L'Assemblée est considérée comme habilitée à délibérer.**

2 Approbation du PV

2.1 Assemblée du 17 novembre 2022

Le **Président** mentionne que le procès-verbal de la dernière Assemblée des Délégués a été transmis aux délégués-ées. Après avoir demandé s'il y a des questions ou des remarques à ce sujet, il procède à son approbation.

Aucune remarque n'est signalée, le procès-verbal est soumis au vote et est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure. 

 2022-11-17_PV_AD_ACV.pdf

3 Comptes 2022

3.1 Présentation

François Genoud passe la parole à Mme Joëlle Ducotterd pour la présentation des comptes.

Mme Joëlle Ducotterd rappelle que les documents de comptes ont été distribués dans les communes. Ils sont à disposition sur demande et joints à l'original du procès-verbal. Elle passe en revue les charges et les produits du compte de résultats et du compte des investissements en s'arrêtant sur les différences entre budget et comptes, ainsi que les actifs et passifs du bilan.

Avec un total de CHF 782'680.33 de charges et un total de CHF 793'948.21 de produits, **l'exercice 2022 dégage un excédent de résultats de CHF 11'267.88. Le total des investissements se monte à CHF 131'222.87.**

Au niveau du bilan, le *Patrimoine financier* se monte à CHF 157'895.15 et le *Patrimoine administratif* (PDR) à CHF 395'381.30. Au passif, les *Capitaux de tiers* représentent CHF 450'611.90 dont l'emprunt de CHF 370'000.- pour le PDR. Le *Capital propre* s'élève à CHF 102'664.55 comprenant le capital de 91'396.67 et le résultat de l'exercice de CHF 11'267.88.

Mme Ducotterd termine en précisant que les comptes ont été révisés par M. Laurent Pralong de la fiduciaire Hervest. Le rapport de la fiduciaire est joint au présent procès-verbal.

Cette présentation n'appelle aucune remarque ni question.

 ACV_Comptes révisés_AD_27.04.2023.pdf

3.2 Rapport de la commission financière

La parole est donnée à Mme Nicole Tille, présidente de la Commission financière. **Mme Tille** donne lecture du rapport et du préavis de la commission. Ce document est joint au présent procès-verbal.

 Rapport_CoFin_ACV_3avril23.pdf

3.3 Approbation

Le Président remercie Mme Ducotterd pour la présentation des comptes et Mme Tille pour la lecture du rapport. Il indique que la Conférence des Syndics propose d'attribuer l'excédent au capital propre.

Le Président invite les Délégués-ées qui ont des questions ou des suggestions à apporter, à prendre la parole.

La parole n'étant pas demandée, les comptes de fonctionnement et d'investissement 2022 sont soumis au vote. Les comptes sont acceptés à l'unanimité y compris l'attribution de l'excédent de résultats au capital propre.

L'Assemblée des délégués est remerciée pour la confiance accordée.

4 Budget des investissements 2023

4.1 Modification du budget - projet 4 saisons (message)

La Conférence des Syndics souhaite solliciter l'Assemblée de ce soir au sujet d'un crédit de CHF 660'000.- destiné à un projet d'étude de réalisation du développement 4 saisons pour les stations des Paccots et de Rathvel.

Avant de passer la parole à M. André Droux pour la présentation du message qui a préalablement été adressé aux communes et qui est joint au présent procès-verbal, **le Président** apporte quelques précisions.

Tout d'abord, M. Lionel Werlen, Président des Remontées Mécaniques Les Paccots est présent ce soir pour tout complément d'information qui pourrait être souhaité. Il rappelle qu'en 2021 lors de l'AD constitutive, une présentation avait déjà été faite sur le Masterplan 4 saisons. Ce projet n'avait ensuite que peu avancé. En ce début d'année, beaucoup de travail a été effectué afin de pouvoir déposer un projet devant la CAPE dans les délais très imposés.

Il ajoute également que les membres du Bureau de la RGV se sont réunis cette semaine pour préavisier les comptes finaux en vue de la liquidation de l'association. Sous réserve de la dernière assemblée obligatoire prévue fin mai, un retour d'environ CHF 100'000.- devrait retourner aux communes de la Veveyse. Sous réserve de l'aval des communes, et en tenant compte du montant déjà destiné au projet d'étude de la Maison des Amériques, un montant de CHF 70'000.- pourrait donc être affecté à ce projet, puisque les réserves doivent être attribuées à l'économie ou au tourisme.

M. André Droux explique qu'il est important de déposer rapidement cette demande de soutien au développement régional de la NPR pendant le programme pluriannuel actuel qui se termine prochainement. Il s'agit de solliciter un montant de CHF 230'000.-, soit 35% du projet total. Le tableau explicatif qui résume les étapes du projet est joint au présent procès-verbal.

L'étape actuelle fait suite au projet de faisabilité financé en 2019 à hauteur de CHF 47'500.- par la NPR. L'objectif à terme est de développer le tourisme dans les stations des Paccots et de Rathvel durant toute l'année, tout particulièrement les activités durant les trois autres saisons que l'hiver. A noter qu'aucun financement pour les remontées mécaniques n'est prévu dans cette étude, sauf un élément d'été qui concernera également l'hiver. Il s'agit d'un lac artificiel qui sera utilisé l'été pour des activités (pieds dans l'eau) et l'hiver comme bassin de rétention.

Ce qui est soumis au vote ce soir est l'étude de détail, soit la partie bleue du tableau dont la présentation est jointe au présent procès-verbal. La partie orange représente l'étude de faisabilité déjà réalisée. La partie verte concerne ce qu'il restera à effectuer jusqu'aux permis de construire. A noter que l'étude pour l'élément symbolique sera pris en charge financièrement à 90% par le Canton. En effet, par la construction d'une tour emblématique, le Canton souhaite valoriser les métiers du bois et du métal.

M. Droux précise que le montant des études totales sera de 10 à 12% de la somme totale des infrastructures qui seront réalisées (CHF 12 mio). Il restera donc environ CHF 500'000.- d'études principalement axées sur celles nécessitant des autorisations.

Le plan de financement est ensuite présenté. Les réserves de l'OTR se montent à CHF 240'000.- et seront cédées à l'ACV dès validation de l'assemblée de l'OTR le 24 mai prochain. Le soutien de la NPR de CHF 230'000.- est espéré de la CAPE le 4 mai prochain. Un solde de CHF 190'000.- au maximum serait donc à la charge de l'ACV, comprenant également une partie du travail de gestion de projet effectuée à l'interne.

Le Président remercie M. André Droux pour ses explications et tout le travail effectué. Il ouvre ensuite la discussion.

M. Pierre-Alain Perroud donne lecture de la prise de position de la Commune d'Attalens qui avait préalablement été transmise à l'ACV :

"Sur le principe, la commune d'Attalens est favorable au financement d'une étude relative à un projet 4 saisons Les Paccots / Rathvel.

Elle demande cependant d'apporter les nuances nécessaires à cette étude et au projet qui suivra en ne focalisant pas uniquement sur les Paccots-Rathvel. Il est en effet important d'intégrer dans la réflexion le reste du collier de perles mentionné dans le Plan directeur régional, ceci dès les prémices du projet 4 saisons. Il est important de faire ressortir les impacts sur l'entier du district pour s'assurer d'un large soutien pour les futures étapes. Ces dernières devront être clairement soumises pour éviter le « fait accompli ».

Le Président remercie M. Perroud pour ce message et cette prise de position. Cette remarque est pertinente et fait écho aux différentes discussions dans le cadre de la Commission tourisme de l'ACV. Bien que ce projet concerne les stations des Paccots et de Rathvel, il est clair que le collier de perles du Plan directeur régional donne une ligne directrice politique pour les prochaines dizaines d'années pour tout le district. Il ajoute que l'accent sera mis sur une coordination et une communication régionale dans la mise en œuvre du PDR.

M. Genoud ajoute que lorsque le Masterplan aura abouti, il y aura inévitablement des retombées pour toutes les communes.

M. Droux confirme ces propos et ajoute qu'une matinée de réflexion est prévue le samedi matin 6 mai prochain au sujet du futur du tourisme pour les 5 à 15 prochaines années. Cet atelier de réflexion est préparé sur la base du PDR, respectivement du collier de perles qui touche toutes les communes. Il s'agit bien d'une vision touristique globale et régionale.

M. Lionel Werlen ajoute qu'il se tient bien évidemment à disposition s'il y a des questions. Il souligne que cette étude de détails se concentre plutôt sur les trois saisons qui manquent plutôt que l'hiver.

M. Perroud remercie pour ces réponses qui répondent aux attentes de la Commune d'Attalens.

La parole n'étant plus demandée, la demande de modification du budget d'investissement 2023 de CHF 660'000.- est soumise au vote. La modification est acceptée à l'unanimité.

Le Président remercie les délégués de leur confiance et M. Droux ainsi que toute l'équipe pour le travail fait et encore à faire.

5 Commission financière

5.1 Remplacement de deux membres

Le Président explique qu'il y a lieu de remplacer ce soir deux membres de la commission financière. En effet, les statuts ne permettent pas de siéger à la fois à la commission financière et à une autre commission. Ce point touche le rôle de Mme Nicole Tille, à la fois présidente de la commission financière et vice-présidente de la commission culture et sports.

Mme Tille a décidé de laisser sa place au sein de la commission financière. M. Bruno Fischetti est quant à lui sur le départ avec sa démission pour le 30 juin prochain.

Le Président fait part des propositions suivantes :

- M. Jérôme Allaman de la Commune de Châtel-St-Denis
- M. Benoît Jordil de la Commune de Granges

Avant de passer à l'élection, **le Président** demande s'il y a d'autres candidatures. Ceci n'est pas le cas. MM. Jérôme Allaman et Benoît Jordil sont élus par applaudissement et remerciés pour leur prochain engagement.

6 Mandats de prestations

6.1 Approbation de la délégation de compétence à la Conférence des Syndics

Le Président explique que ce point concerne l'approbation de la délégation de compétence à la Conférence des Syndics sous la forme de mandats de prestations, à l'Organisation touristique régionale « Les Paccots – La Veveyse Tourisme », en application de l'article 3 alinéa 2, ainsi que l'article 3 alinéa 1 lettre p) des statuts.

Un comité de pilotage transition tourisme avait été créé en 2022 afin de mettre en place dans les meilleures conditions possibles l'application de la nouvelle Loi sur le tourisme. Selon les exigences de cette loi, l'association régionale devient responsable politiquement, stratégiquement et financièrement du tourisme. Deux options étaient possibles, soit travailler par mandat en passant un contrat, soit intégrer le tourisme directement dans l'association en exploitant son organisation touristique. Il avait été estimé à l'époque que l'ACV était trop jeune pour s'occuper de l'OTR; c'est pourquoi le mandat de prestations avait été choisi.

M. André Droux ajoute que l'atelier tourisme du 6 mai prochain va aider à définir le produit tourisme. Cela permettra à l'ACV d'établir ce mandat de prestations en précisant les tâches organisationnelles et opérationnelles entre l'ACV et l'OTR.

Avant de faire valider ce principe, **le Président** ouvre la discussion. Ce point n'appelle aucune remarque. La délégation de compétence est acceptée à l'unanimité. Les délégués sont remerciés de leur confiance.



7 Contrats de droit public

7.1 Approbation des contrats de droit public conclus en application de l'art. 3 al 1 let j) des statuts

Le Président liste les mandats de prestations conclus avec les entités suivantes :

- Organisation touristique régionale « Les Paccots – La Veveyse Tourisme »
Comptabilité dès 2023
- Société Coopérative du Comptoir de la Veveyse
Secrétariat et comptabilité de la coopérative dès 2023
- La maison des Amériques
Comptabilité dès 2023, très peu d'heures

Selon les statuts, l'idée est de fournir aux communes et associations du district des prestations administratives et comptables à des tarifs prédéfinis.

Mme Joëlle Ducotterd ajoute que les honoraires pour ces mandats se montent à CHF 45.-/hre pour les mandats publics et CHF 65.-/hre pour les privés. Il s'agit d'une mission de service public. **M. Marc Fahrni** rebondit sur ces tarifs qui semblent peu élevés et plus forcément d'actualité. **M. le Président** le remercie pour cette remarque. Ce point sera repris en Conférence des Syndics.

La parole n'étant plus demandée, l'approbation du principe des contrats de mandats de prestations avec les entités du district est soumise au vote. Le principe est accepté à l'unanimité.



8 Programme d'activités 2023

8.1 Présentation par le Manager régional

Le Président passe la parole à M. André Droux pour quelques explications. **M. André Droux** revient sur l'organisation de l'ACV, les réalisations de ce début d'année, ainsi que les défis à venir.

"Ce qui a été réalisé :

- *Janvier, engagement de Mme Yolande Cochard, notre comptable qui avec le reste du team fait un énorme travail, surtout dans cette période de bouclage des comptes des associations*
- *Janvier, mise en service d'un système de gestion informatique avec SharePoint pour la structure des dossiers et remplacement de Winbiz par Cresus pour le système comptable*
- *Mars, on commence à travailler par objectif avec WEDO et on introduit un système de gestion du temps de travail automatisé Timetool*
- *Mars, convention de cession des réserves de l'OTR signée*
- *Mars, mise au concours du poste de chef de projet. Une quinzaine de personnes ont postulé jusque-là*
- *Avril, les six commissions de l'ACV se sont rencontrées entre 1 et 4 fois. Chacune à un rythme différent mais cela se met en place.*
 - *Commission des générations*
 - *Commission aménagement et mobilité*
 - *Commission de la culture et du sport*
 - *Commission des finances de l'administration et RH*
 - *Commission du tourisme*
 - *Commission infrastructure et technique*
- *Avril, statuts de l'ACV acceptés par le Canton*
- *Avril, et début de la communication active pour l'ACV, 321 abonnés LinkedIn*
- *Avril, bouclage des comptes 2022 de l'ACV*
- *Avril, AJV Comptabilité 2022 bouclée (révisée ce matin même).*
 - *Élément positif : stabilité financière retrouvée après des années difficiles*
- *Avril, PVV Edition 2023 lancée avec la sortie de la brochure mardi de cette semaine (1500 brochures dans les familles veveysanes).*
 - *Élément positif : engouement de la part non seulement des familles (env 500 enfants y participent chaque année), mais également des entreprises locales (sponsoring).*
 - *A relever que c'est uniquement grâce à ce fonctionnement 1/3 famille 1/3 communes 1/3 sponsoring que cela fonctionne.*
- *Avril Comptoir de la Veveysse*
 - *Rappel des dates du 18 au 22 octobre 2023*
 - *Élément positif : Rendez-vous régional qui n'a pas eu lieu depuis 4 ans. Vitrine pour notre économie régionale.*
 - *Ce sera l'occasion entre autres d'un événement de la Préfecture pour la mi-législature le mercredi matin, un événement économique ACV le jeudi en fin de journée, une présence de l'ACV avec un stand en faveur des associations telles que l'AJV.*
- *Avril, Crèche Le Chat Botté Bossonnens*
 - *Un soutien administratif et financier avait été demandé à la RGV en mars 2021. Un mandat convenu d'environ 380 heures qui a nécessité plus de 550 heures en*

2022.

- L'ACV ayant d'autres objectifs tournés vers une gouvernance dite plus régionale, ce mandat se termine d'un commun accord à la fin avril.
- *Elément positif : nous avons pu apporter notre aide à une structure de la petite enfance. Cette thématique est importante.*
- *Avril, RGV, dernière étape de la liquidation de l'association, bouclage des comptes 2022 est en cours et dernière assemblée des délégués prévue en mai*

Ce qui nous attend :

- *04 mai, présentation devant la CAPE à Fribourg pour l'obtention du subside de la NPR de 230'000 CHF*
- *06 mai le samedi matin, atelier tourisme, vision et missions en vue de l'élaboration du mandat de prestations de l'OTR*
- *Mai, signatures des contrats et mandats de prestations*
- *Juin, reprise du suivi du PDR, de sa mise en œuvre avec la commission aménagement*
- *30 juin, objectif d'avoir les règlements en version ébauchée qui sont terminés*
- *Juillet, déménagement de l'ACV à Bossonnens*
- *Août, déploiement de la stratégie de communication*

M. le Président remercie M. Droux pour son compte-rendu. Cela démontre une association active avec beaucoup de motivation pour la suite. Il demande aux personnes présentes si ce programme d'activités appelle des questions ou des remarques.

M. Charles Ducrot tient à remercier l'important travail qui est fait par l'équipe de l'ACV, tout particulièrement par son manager. Il remercie également l'Assemblée qui a donné ce soir un signal fort et porteur pour la suite, en acceptant le crédit d'étude. Il espère que cette décision sera suivie par le Canton.

Il n'y a pas d'autre remarque.

9 Divers

9.1 Divers

Avant de clore l'Assemblée, **le Président** demande s'il y a d'autres commentaires ou remarques à apporter. Ceci n'étant pas le cas, il adresse ses remerciements d'usage.

Il remercie tout d'abord les délégués des Communes de la confiance témoignée, les membres de la Conférence des Syndics, le manager et les collaboratrices de l'ACV. Enfin, il remercie les partenaires des remontées mécaniques, de l'office du tourisme, ainsi que les représentants de la presse.

La séance est levée à 20h30. Les personnes présentes sont invitées à partager un moment de convivialité.



François Genoud

Préfet et Président AD



Joëlle Ducotterd

Responsable de l'administration